

# Séance ordinaire du Conseil municipal du 14 septembre 2020 à 19 h 30



**PAUL GERMAIN**

pgermain@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6239



**JOEY LECKMAN**

**District 1** : Secteurs Bon Air,  
Canadiana et Domaine  
Laurentien  
jleckman@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6301



**PIER-LUC LAURIN**

**District 2** : Secteurs des  
Patriarches et Clos-Prévostois  
plaurin@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6302



**MICHEL MORIN**

**District 3** : Secteurs Lesage  
et Mozart  
mmorin@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6303



**MICHÈLE GUAY**

**District 4** : Secteurs Shawbridge  
et Montée Sainte-Thérèse  
mguay@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6304



**SARA DUPRAS**

**District 5** : Secteurs  
des Chansonniers, Brosseau  
et Joseph  
sdupras@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6305



**PIERRE DAIGNEAULT**

**District 6** : Secteurs des  
Lacs Écho, René et Renaud  
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6306

# Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier (nom et adresse);
- Vous devez vous adresser uniquement au maire;
- Vous devez vous adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou de propos diffamatoires;
- Vous ne devez poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet;
- Chaque intervenant bénéficie d'une période de cinq (5) minutes pour intervenir, après quoi le président de la séance peut mettre fin à cette intervention. L'intervenant pourra alors bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du règlement 751



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des affaires financières

## 2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 14 septembre 2020

<b>Déboursés</b>	
Numéro des chèques	Total des déboursés
52595 à 52854	2 544 144,42 \$

<b>Engagements</b>	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
60076 à 60266	173 114,75 \$



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion règlementaire

**3.1** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement SQ-900-2010-24 amendant le règlement SQ-900-2010 « Stationnement et circulation », tel qu'amendé (Stationnement hivernal)

**Le texte surligné en jaune ci-dessous est retiré du règlement pour assurer le bon déroulement des opérations de déneigement lorsque celles-ci sont effectuées.**

Règlement actuel	Modification proposée
<p><b>Entre minuit et sept heures du matin,</b> Si un véhicule est stationné dans l'emprise d'un chemin public de façon à nuire au bon déroulement des opérations de déblaiement et de sablage, la Ville pourra faire remorquer le véhicule, et ce, aux frais du propriétaire, afin que ces opérations puissent continuer.</p>	<p>Si un véhicule est stationné dans l'emprise d'un chemin public de façon à nuire au bon déroulement des opérations de déblaiement et de sablage, la Ville pourra faire remorquer le véhicule, et ce, aux frais du propriétaire, afin que ces opérations puissent continuer.</p>



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des contrats

## 5.1 Réparation et entretien des luminaires - Contrat TP-SP-20169-53 - Renouvellement 2021

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant</b>
Laurin & Laurin inc.	33 771 \$, plus taxes

# Gestion des contrats

## 5.2 Travaux de pavage rue Clavel et correction du profil pour une section de la montée du Terroir - Appel d'offres public ING-SP-2020-04 - Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Uniroc Construction inc.	209 998,87 \$
LEGD inc.	224 184,12 \$
Les Entreprises Claude Rodrigue inc.	234 979,29 \$
Pavages Multipro inc.	239 239,87 \$
Roxboro Excavation inc.	252 000,00 \$
Pavage Jérômien inc.	261 246,20 \$
Les Entreprises Bucaro inc.	308 983,82 \$

# Gestion des contrats

## 5.3 Services professionnels, vérificateurs financiers (Audits) - Appel d'offres public ADM-SP-2020-49 - Octroi de contrat

Rang	Soumissionnaires	Pointage	Montant avec taxes
1	DCA, comptable agréé, inc.	10,54	128 312,10 \$
2	Daniel Tétreault, CPA inc.	10,52	122 333,40 \$
3	Goudreau Poirier inc.	9,78	137 970,00 \$
4	Gariépy Bussière CPA inc.	9,21	149 697,45 \$
5	Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l.	8,72	158 550,53 \$

# Gestion des contrats

## 5.4 Étude d'impacts sur la circulation - Pôle du savoir - Contrat DG-DP-2020-64 - Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
CIMA +	20 580,53 \$



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

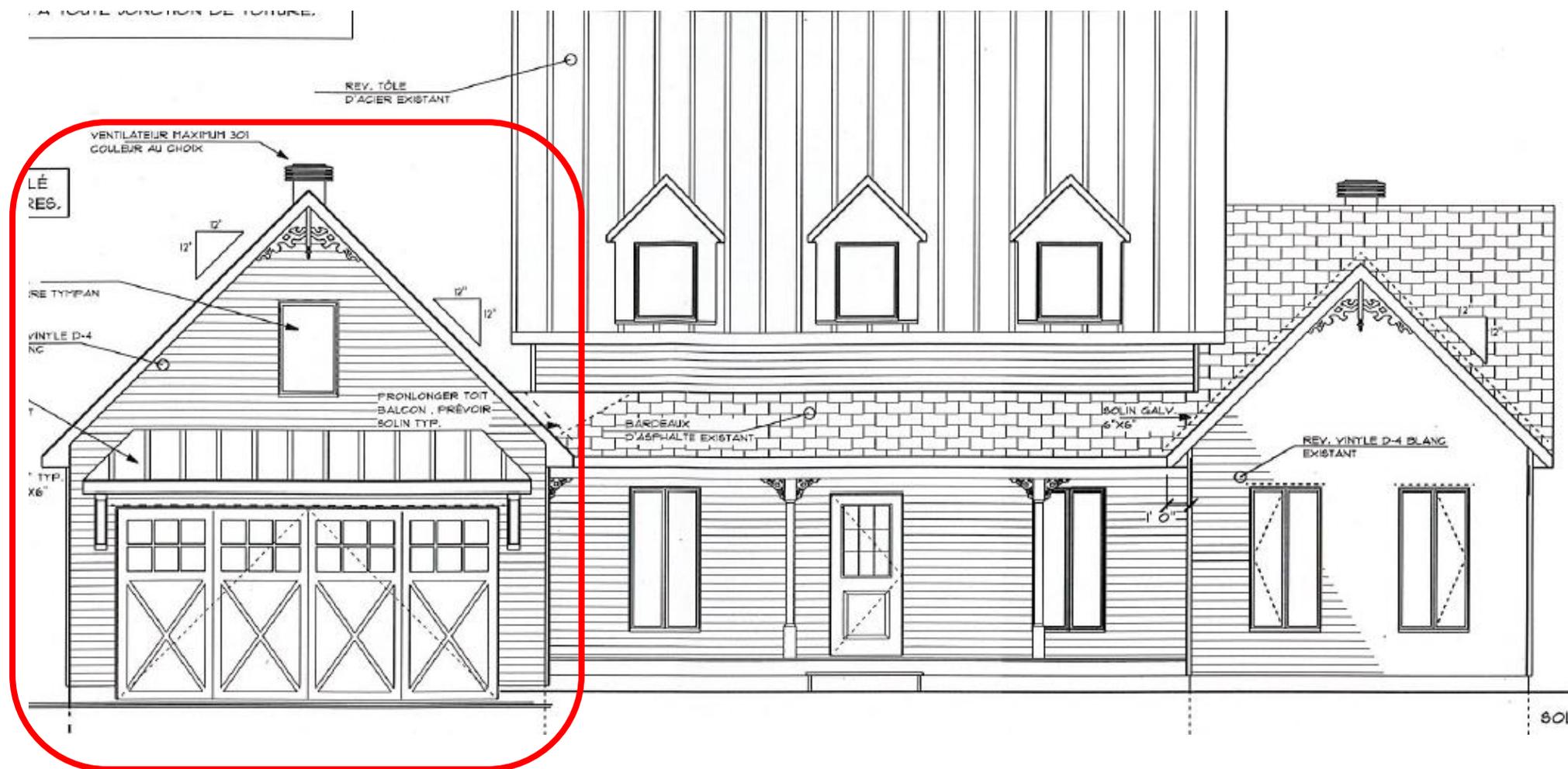
Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

10.2 Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0058 visant un garage attenant -  
Propriété sise au 1068, montée du Terroir (Lot 2 226 353 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

**10.3** Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0060 visant entrée charretière -  
Propriété sise au 892, rue de la Station (Lot 2 531 547 du cadastre du Québec)



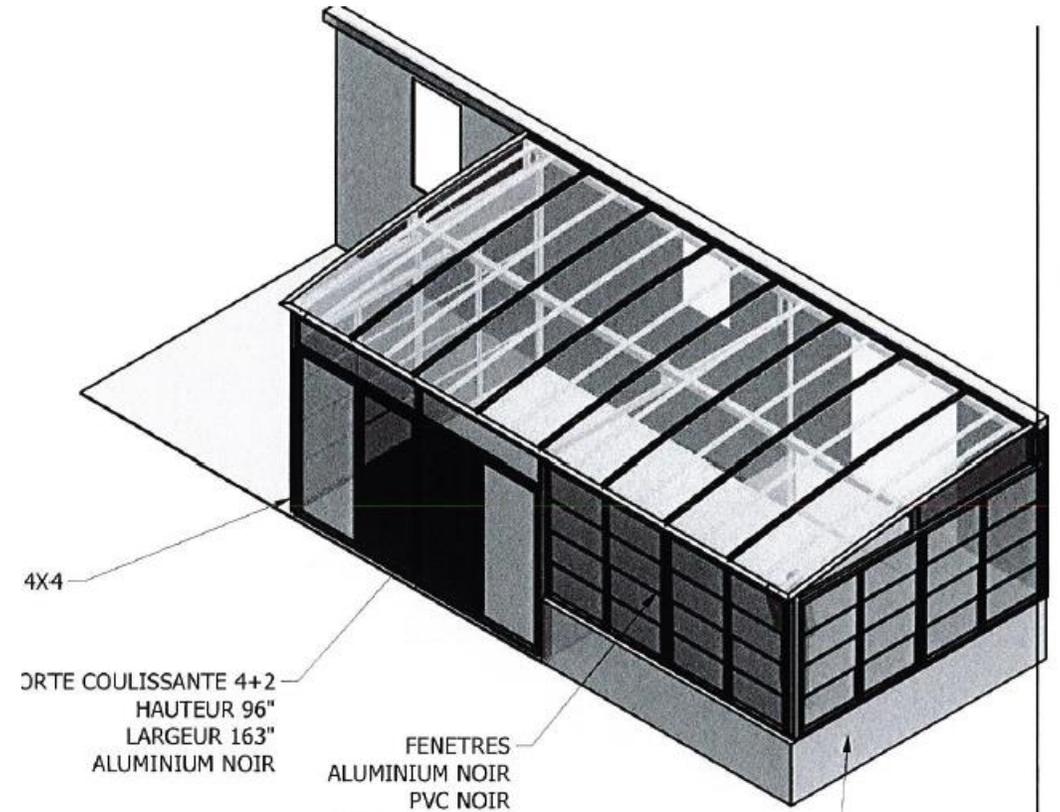
# Gestion de l'urbanisme

**10.4** Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0063 visant la construction d'une véranda trois (3) saisons - Propriété sise au 1613, rue des Goélands (Lot 2 227 228 du cadastre du Québec)



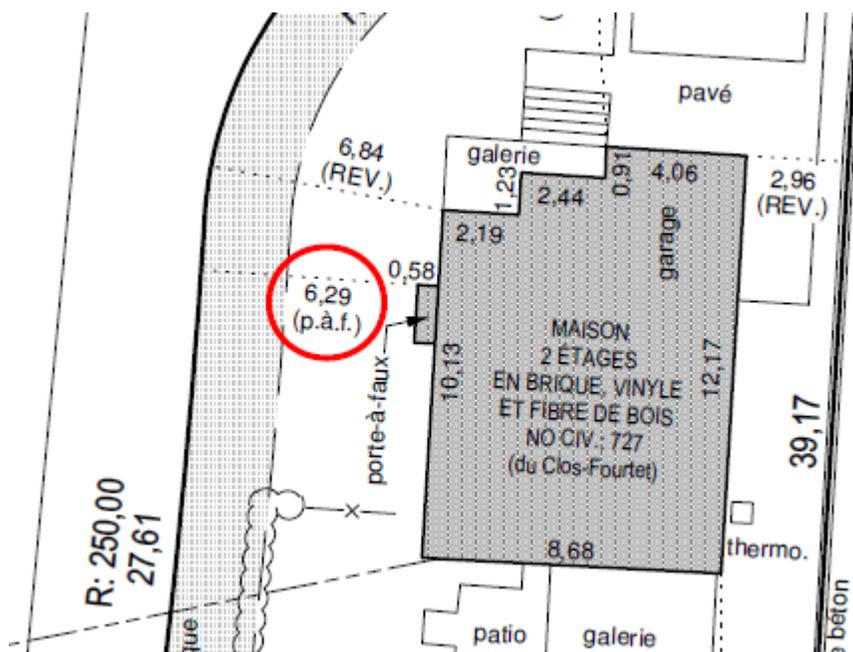
# Gestion de l'urbanisme

10.5 Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0064 visant la superficie d'une véranda -  
Propriété sise au 1113, rue des Trilles (Lot 2 226 305 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

10.6 Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0067 visant marge avant secondaire -  
Propriété sise au 727, rue du Clos-Fourtet (Lot 3 975 178 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

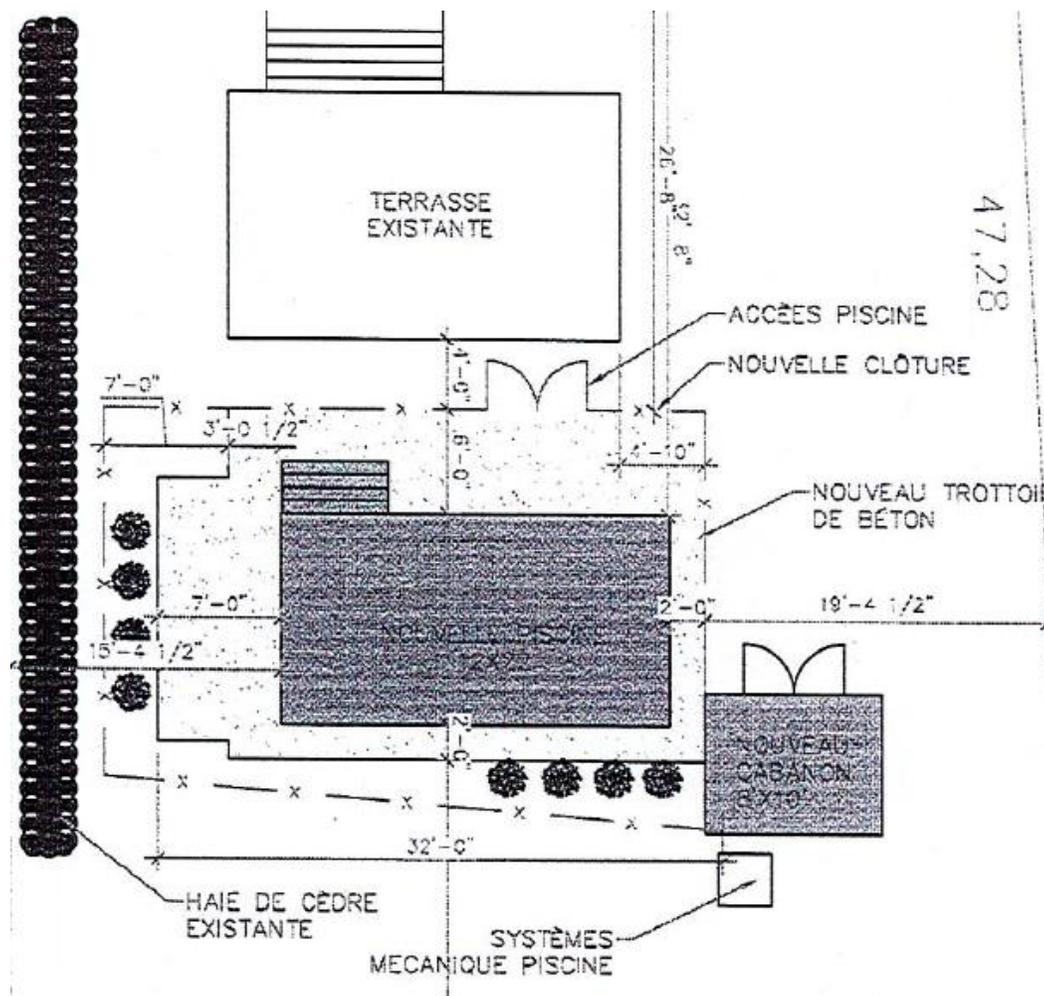
**10.7** Demande de PIIA numéro 2020-0057 visant une nouvelle remise - Propriété située au 2731, boulevard du Curé-Labelle (Lot 2 225 472 et 4 021 501 du cadastre du Québec)





# Gestion de l'urbanisme

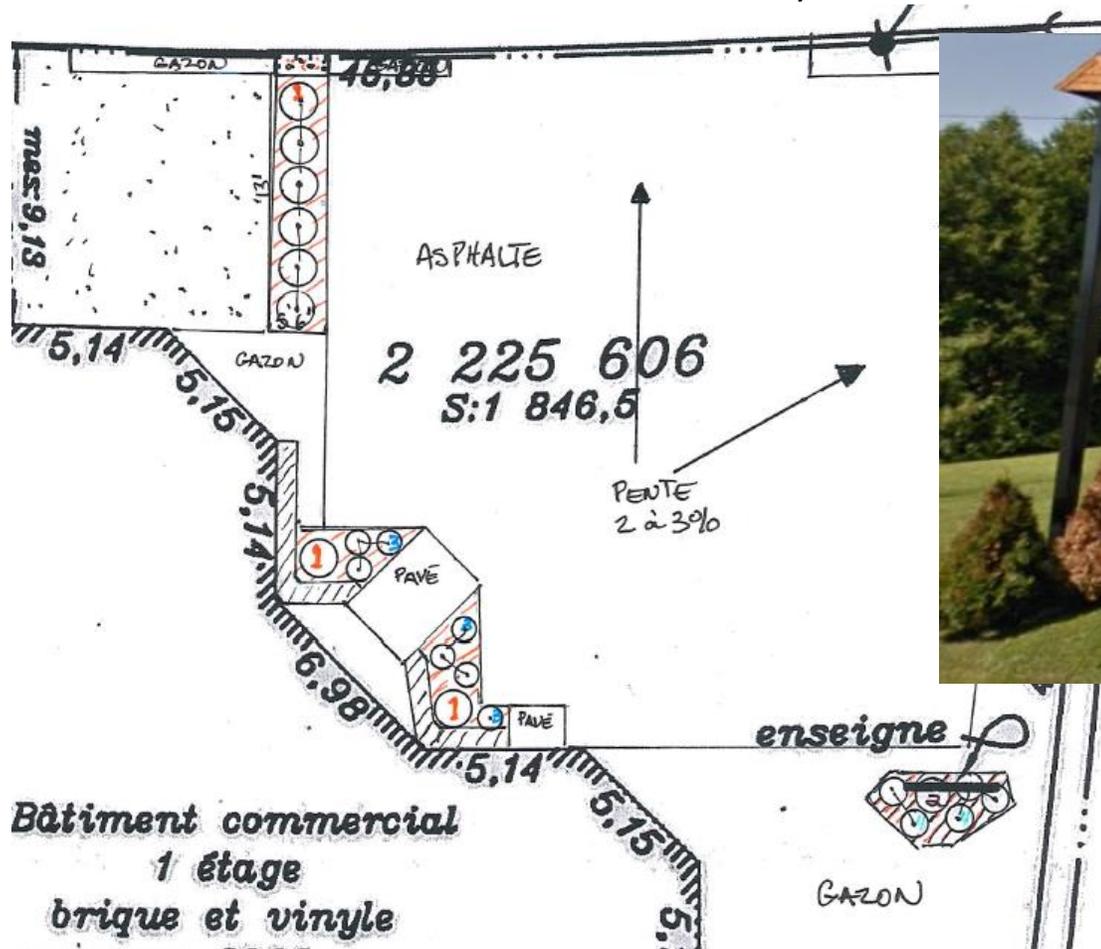
**10.9** Demande de PIIA numéro 2020-0061 visant l'implantation d'une piscine creusée et d'une clôture située en cour arrière - Propriété située au 1168, rue du Clos-du-Soleil (Lot 5 686 821 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

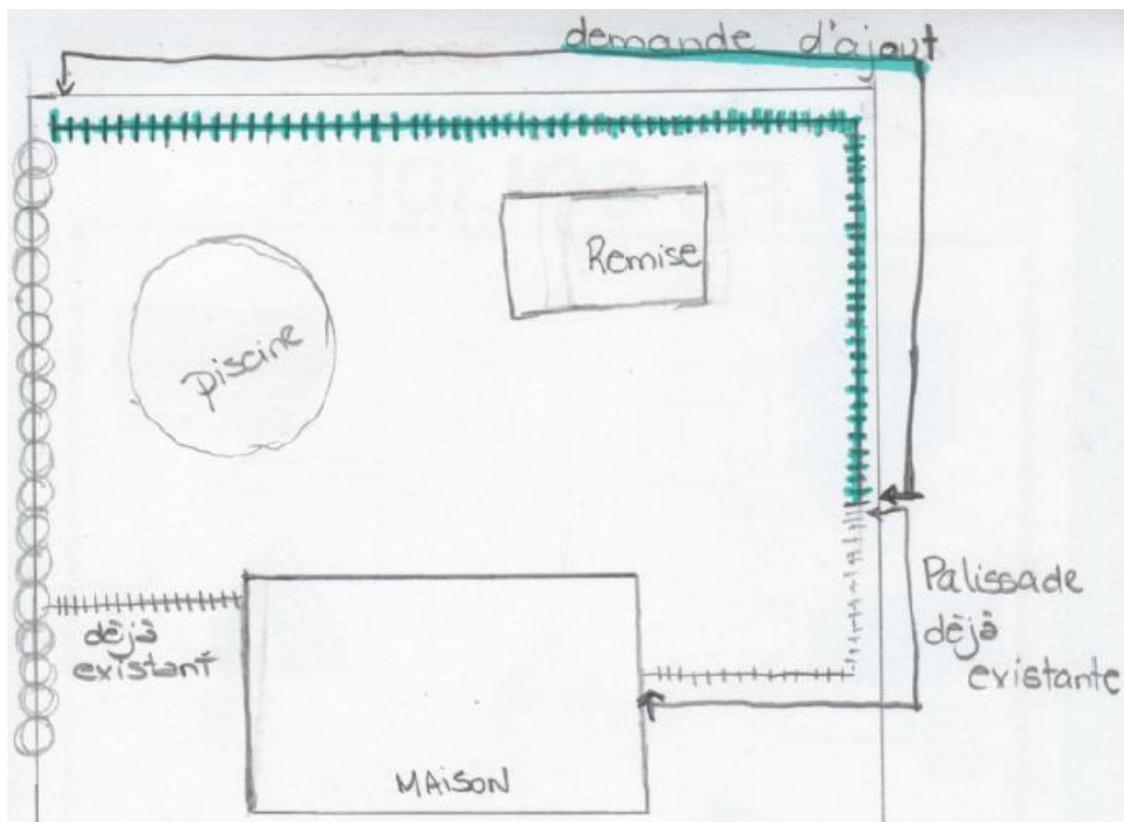


10.10 Demande de PIIA numéro 2020-0062 visant la réfection de l'aire de stationnement (plantation de végétaux) - Propriété située au 2906, boulevard du Curé-Labelle (Lot 2 225 506 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

10.11 Demande de PIIA numéro 2020-0065 visant la construction d'une clôture située en cour arrière et en cour latérale droite - Propriété située au 784, rue Shaw (Lot 2 225 398 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

**10.12** Demande de PIIA numéro 2020-0069 visant l'installation d'une enseigne commerciale -  
Propriété située au 2988, boulevard du Curé-Labelle (Lot 2 225 668 du cadastre du Québec)



**Demande refusée**

# Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier (nom et adresse);
- Vous devez vous adresser uniquement au maire;
- Vous devez vous adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou de propos diffamatoires;
- Vous ne devez poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet;
- Chaque intervenant bénéficie d'une période de cinq (5) minutes pour intervenir, après quoi le président de la séance peut mettre fin à cette intervention. L'intervenant pourra alors bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du règlement 751

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal

**Mardi** 13 octobre 2020 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !